

Référentiel CQP «Dispensation de matériel médical à l'officine»

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1 Délivrance de matériel médical et de la prestation associée <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande/prescription de matériel médical - Vérification de l'adaptation de la demande/prescription au besoin 	C1 Analyser la demande/recevabilité de la prescription de matériel médical en identifiant le besoin du patient et/ou soignant, voire en contactant le prescripteur afin de choisir le matériel le plus adapté au patient et à son environnement.	E1 Mise en situation professionnelle évaluation transverse avec les Compétences C2/C3/C4/C6 L'épreuve consiste en une mise en situation professionnelle reconstituée lors du passage devant le jury d'évaluation : Le candidat aura une description d'un cas spécifique et/ou des photographies et des consignes, le matériel médical sera mis à disposition ainsi qu'une ordonnance . Le candidat devra réaliser une analyse, un questionnaire pour vérifier l'adéquation de la demande ou de la prescription au besoin effectif du patient, dont personne en situation de handicap, et de son environnement. Le candidat devra installer le matériel et présenter les explications données au patient tant sur l'installation, l'utilisation adéquate du matériel, que sur les règles d'hygiène et de sécurité. En fonction du matériel, le candidat devra présenter un calendrier de maintenance Le jury d'évaluation interagit avec le candidat. Ce dernier doit argumenter son choix ,ses conseils adaptés au patient et au matériel médical présenté dans cette mise en situation . Durée par candidat : 30 mn préparation et 20 mn de passage devant le jury d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Un questionnaire sur l'objet, le contexte physiopathologique et environnemental de la demande est conduit auprès du patient/soignant. - Un commentaire sur la complétude de la prescription est formulé. - Un questionnaire pour obtenir des informations complémentaires est réalisé auprès du prescripteur le cas échéant. - Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap sont pris en compte, le cas échéant.
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et/ou commande du matériel médical - Contrôle de la fourniture adéquate de matériel par le prestataire, en cas de sous-traitance - Identification des matériels et de l'intégrité de leur conditionnement - Respect de la réglementation en vigueur (art L5211-1 à L5211-6 du code de la santé publique) 	C2 Délivrer le matériel médical, si besoin à domicile, en vérifiant ses caractéristiques et l'intégrité de son conditionnement, dans le respect de la réglementation et afin d'adapter la délivrance aux besoins.	Voir E1 Mise en situation professionnelle évaluation transverse avec la Compétence C1	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation en vigueur est respectée. - La check-list des éléments de conformité et d'intégrité du matériel à délivrer est présentée. - L'installation du matériel à domicile est décrite.
A2 Suivi du matériel, hygiène et maintenance de premier niveau <ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions d'utilisation, de durée d'utilisation du matériel, des consignes de sécurité et du calendrier des visites à domicile 	C3 Assurer un suivi de chaque matériel concernant sa durée de vie, sa révision, ses conditions de renouvellement à l'officine ou au domicile du patient, afin de garantir une sécurité et un fonctionnement optimum.	Voir E1 Mise en situation professionnelle évaluation transverse avec la Compétence C1	<ul style="list-style-type: none"> -Les conditions d'utilisation, les risques liés à l'utilisation du matériel, ses précautions d'emploi sont décrits. - Le calendrier de la maintenance, de la révision ou du renouvellement du matériel est établi.

<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage du matériel - Désinfection du matériel et sous-traitance de la désinfection - Vérification du bon état de marche du matériel - Maintenance préventive 	<p>C4 Nettoyer, désinfecter et tester le matériel médical en respectant les protocoles ad-hoc afin de garantir l'hygiène et prévenir les risques de pannes ou s'assurer de la présence de la fiche de désinfection en cas de recours à un prestataire.</p>	<p>Voir E1 Mise en situation professionnelle évaluation transverse avec la Compétence C1</p>	<ul style="list-style-type: none"> -La méthode de nettoyage est décrite. - Le protocole de désinfection est décrit. - La check-list des points de mise en service du matériel est établie. - Le mode opératoire du fonctionnement du matériel est décrit.
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de la panne - Dépannage du matériel ou intervention du prestataire 	<p>C5 Assurer un dépannage de premier niveau du matériel vendu ou loué en identifiant l'origine de la panne en y remédiant pour assurer la continuité de l'utilisation et/ou traitement</p>	<p>E2 dossier professionnel et présentation à l'oral devant le jury professionnel. Le dossier est réalisé soit à partir de la situation réelle du candidat dans une pharmacie d'officine soit à partir d'une situation simulée dont le descriptif est fourni en amont par l'organisme de formation. Ce dossier consiste en une présentation écrite dans laquelle le candidat choisit un matériel médical en fonction d'une situation réelle rencontrée dans son officine ou, le cas échéant, en fonction de descriptifs de situation produits par l'organisme de formation. Dans son dossier, le candidat développe une argumentation relative à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic de 1er niveau d'une panne sur le matériel médical présenté, - les repérages des risques et des besoins du patient selon le matériel médical choisi et la prescription, - les préconisations apportées au patient, - la communication envisagée avec une équipe pluridisciplinaire , - l'analyse des éléments de facturation à partir d'une facture et d'une ordonnance en relation avec le matériel médical présenté (documents choisis dans l'officine du candidat ou le cas échéant fournis par l'organisme de formation) - la présentation des règles de prises en charge et choix effectués dans le cadre de la constitution du dossier administratif du patient <p>Durée par candidat : Le dossier professionnel est réalisé tout au long de la formation et doit être transmis au jury d'évaluation trois semaines avant la date de passage devant ce jury. La présentation orale devant le jury dure 20 mn.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic de la panne est clairement identifié. - Les propositions de dépannage sont adaptées à l'origine de la panne.

<p>A3 Accompagnement global du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil et assistance auprès des patients - Education du patient ou de son entourage à l'utilisation du matériel - Suivi du patient et de l'observance <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'environnement, modes de vie et du besoin du patient - Analyse des risques 	<p>C6 Conseiller et éduquer le patient et son entourage sur le traitement prescrit et à l'utilisation du matériel médical, sa conservation et sa maintenance en faisant des démonstrations et en l'accompagnant aux premières manipulations, préciser les règles de sécurité afin de s'assurer de la maîtrise du matériel par le patient.</p> <p>C7 Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolution par des observations ou des questionnements afin d'adapter le matériel et de</p>	<p>Voir épreuve E1 mise en situation professionnelle , épreuve transverse aux compétences C1/C2/C3/C4 et C6</p> <p>Voir E2 dossier professionnel évaluation transverse avec la Compétence C5</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les explications formulées par le candidat au patient sont claires et précises. - La manipulation du matériel par le candidat est conforme quant à sa mise en service et son entretien - Le candidat formule des conseils sur la manipulation, l'entretien de son matériel et la sécurité. - Les conseils sont adaptés aux personnes en situation de handicap, le cas échéant. - Le candidat guide le patient dans la prise en main du matériel. - Le candidat respecte la loi relative aux droits de la personne <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat liste les éléments de l'environnement
<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'améliorations dans les domaines du confort, de la sécurité, de l'autonomie, de l'aide aux aidants. <ul style="list-style-type: none"> - Travail dans une équipe pluridisciplinaire et coordination interprofessionnelle 	<p>proposer des produits et/ou matériels complémentaires.</p> <p>C8 Communiquer avec une équipe pluridisciplinaire et s'intégrer à une coordination interprofessionnelle par des échanges téléphoniques, des rencontres ou des courriers afin d'assurer une synergie des interventions.</p>	<p>Voir E2 dossier professionnel évaluation transverse avec la Compétence C5</p>	<p>présentant des risques, les conditions de vie du patient et identifie ses besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat recense des adaptations destinées à sécuriser l'environnement et à s'intégrer au contexte de vie et aux besoins du patient dans le respect de la loi relative aux droits de la personne <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat argumente et explicite les éléments sur lesquels il a validé la prescription. - Le candidat décrit son intervention et argumente ses choix. - Il rédige un compte-rendu de la situation du patient. - le candidat respecte le cadre légal de la gestion des données et informations personnelles
<p>A4 Mise en œuvre d'une prise en charge financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul du prix de vente - Calcul du montant remboursable et du reste à charge - Etablissement de la facturation 	<p>C9 Etablir la facturation à partir de la liste des produits et prestations remboursables en ventilant le montant remboursable et le reste à charge afin de constituer le dossier de prise en charge.</p>	<p>Voir E2 dossier professionnel évaluation transverse avec la Compétence C5.</p>	<p>Une facture est établie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le prix de vente est calculé - La facture distingue le montant de la prise en charge par les assurances sociales et le reste à charge.
<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du dossier administratif conformément aux règles de prise en charge par les assurances sociales (art L165-1, L165-8, L165-10, L315-3 du code de la sécurité sociale) - Réalisation des démarches administratives, voire des relances auprès des organismes pour l'obtention de la prise en charge 	<p>C10 Constituer et suivre le dossier administratif conformément aux règles de prise en charge par les assurances sociales pour l'obtention du remboursement et orienter le patient vers des solutions de couverture du reste à charge.</p>	<p>Voir E2 dossier professionnel évaluation transverse avec la Compétence C5</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les règles de prise en charge financière sont décrites. - Les possibilités d'aide financière sont identifiées. - Les règles de présentation d'un dossier de prise en charge et/ou de facturation sont respectées